

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERROIRE
ET DE LA DECENTRALISATION
RÉGION DU OUADDAÏ
DÉPARTEMENT DE OUARA
SOUS-PRÉFECTURE DE ABÉCHÉ RURAL
CANTON KHACHIM AL WADI

UNITE TRAVAIL PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KHACHIM AL WADI

Période 01 Janvier 2014 au 30 Novembre 2017

Élaboré par la population du canton Khachim Al Wadi
Avec l'appui du PADL-II/Composante 1 sur Financement FED
Et de l'accompagnement de l'OCL/ BCI

Décembre 2013

Procès-verbal de délibération du CDA du département de Ouara

Session de validation du PDL du canton de Khachim Al Wadi

En date de 24/01 / 2014

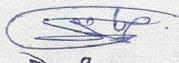
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 24/01 / 2014

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par CTD :

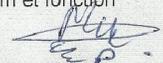
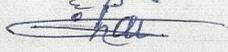
Pour les services techniques: nom et fonction

1. Youssouf Mounouma, chef de secteur ONDR 
2. Ahmat Wardougou, inspecteur de l'environnement 
3. Dingamnyel MBAYO représentant de l'élevage
4. Tarmoun Jean Felix, représentant du centre social

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Sadikh Maouloud /BERCEF 
2. Hassan Abakar représentant des producteurs
3. Abba Khassim Ali, représentant des jeunes 

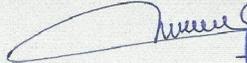
Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Khachim Al Wadi représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Amine Oumar, vice président de l'ADC 
2. Hissein Mahamat , secrétaire général de l'ADC, 
3. Haoua Khazine trésorière Adjointe de l'ADC 
- 4.

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Khachim Al Wadi

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **19 / 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Khachim Al Wadi est très satisfaisant.

Le Préfet
Président de CDA



Moussa DASSIDI

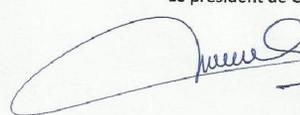


Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la population, - Promotion par les leaders locaux - Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière) - Durabilité des actions planifiées 	4
2	Forme du document	2	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de rédaction et de présentation du PDL, - Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation) 	2
3	Conformité	3	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du canevas retenu - Respect du guide d'élaboration de PDL 	2
5	Cohérence	2	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...) 	2
5	Prise en compte du genre (équité)	3	<ul style="list-style-type: none"> - Se référer à l'outil 3 : - Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision, - Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables - Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables) 	3
6	Prise en compte de la dimension environnementale	3	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus - Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus 	3
7	Appropriation	3	<ul style="list-style-type: none"> - Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs, - Capacité de mobilisation des fonds du CCD 	3
TOTAL		20		19 /20

Le Préfet

Le président de CDA


Moussa DASSIDI



Sommaire

Introduction	1
Contexte d'élaboration	2
Méthodologie d'actualisation du PDL	3
I. Généralité sur le canton	3
1.1. Milieu physique du Canton Khachim Al-Wadi	3
1.1.1. Localisation géographique	3
1.1.2. Caractéristiques physiques	4
1.1.2. 1. Relief	4
1.1.2. 2. Climat	4
1.1.2. 3. Hydrographie	5
1.1.3. Les ressources Naturelles	5
1.1.3.1. Sols	5
1.1.3.2. Végétation et Flore	6
1.1.3.3. La faune	6
1.2.1 Historique du Canton	8
1.2.2 Caractéristiques démographiques	8
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle	11
1.2.4. Organisations modernes	13
1.2.5. Les intervenants	14
1.2.6. Les infrastructures	15
1.3.1. Agriculture	21
1.3.2. Élevage	21
1.3.4. Commerce	22
1.3.5. L'artisanat	23
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	23
2.1. Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	25
2.1.1 Les résultats du diagnostic	25

2.1.2.	Les axes prioritaires de développement.....	2625
2.2.	Domaine Agriculture-Élevage	2725
2.2.1.	Résultats de diagnostic	2725
2.2.2.	Les axes prioritaires de développement.....	2826
2.3.	Domaine Santé et Assainissement	2826
2.3.1.	Résultats de diagnostic	2826
2.3.2.	Les axes prioritaires de développement.....	2927
2.4.	Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	3028
2.4.1.	Résultats de diagnostic	3028
2.4.2.	Les axes prioritaires de développement.....	3129
2.5.	Économie	3229
2.5.1.	Résultats de diagnostic	3229
2.5.2.	Les axes prioritaires de développement.....	3330
2.6.	Affaires sociales et genre.....	3431
2.6.1.	Résultats de diagnostic	3431
2.6.2.	Les axes prioritaires de développement.....	3532
2.7.	Gouvernance-Paix-Sécurité	3532
2.7.1.	Résultats de diagnostic	3532
III-	Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	3632
IV-	Projets de développement sur la durée du plan	3735
4.1.	Domaine : Environnement et GRN.....	3937
4.2.	Domaine : Agriculture et Élevage	Erreur ! Signet non défini.
4.3.	Domaine: Santé/Assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
4.4.	Domaine: Éducation-Jeunesse-Culture-Sport.....	Erreur ! Signet non défini.
4.5.	Domaine: Économie	Erreur ! Signet non défini.
4.6.	Domaine: Affaire Sociale et Genre.....	Erreur ! Signet non défini.
4.7.	Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité	Erreur ! Signet non défini.
V-	Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	4341

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	<u>4341</u>
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	<u>4442</u>
5.3. Planning annuel de travail	<u>4644</u>
Conclusion	<u>4745</u>
VI. ANNEXES	<u>4846</u>
6.1 Procès verbal de l'assemblée générale cantonale de lancement du processus d'actualisation du PDL.....	<u>4846</u>
6.2. Procès-verbal de l'assemblée générale	<u>4947</u>
6.3. Procès verbal de l'assemblée générale cantonale d'information et de sensibilisation	<u>5048</u>
6.4. Procès verbal de l'assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	<u>5149</u>
6.5. Liste des délégués des commissions thématiques.....	<u>5250</u>
6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires..	<u>5553</u>
6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau cantonal.....	<u>5755</u>
6.8. Listes des Organisations modernes.....	<u>5856</u>

Liste de tableaux, figures

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché..... 4

Tableau 2 : Liste des villages et population du canton..... 10

Tableau 3 : Intervenants dans le canton 14

Tableau 4 : Infrastructures socio-éducatifs..... 15

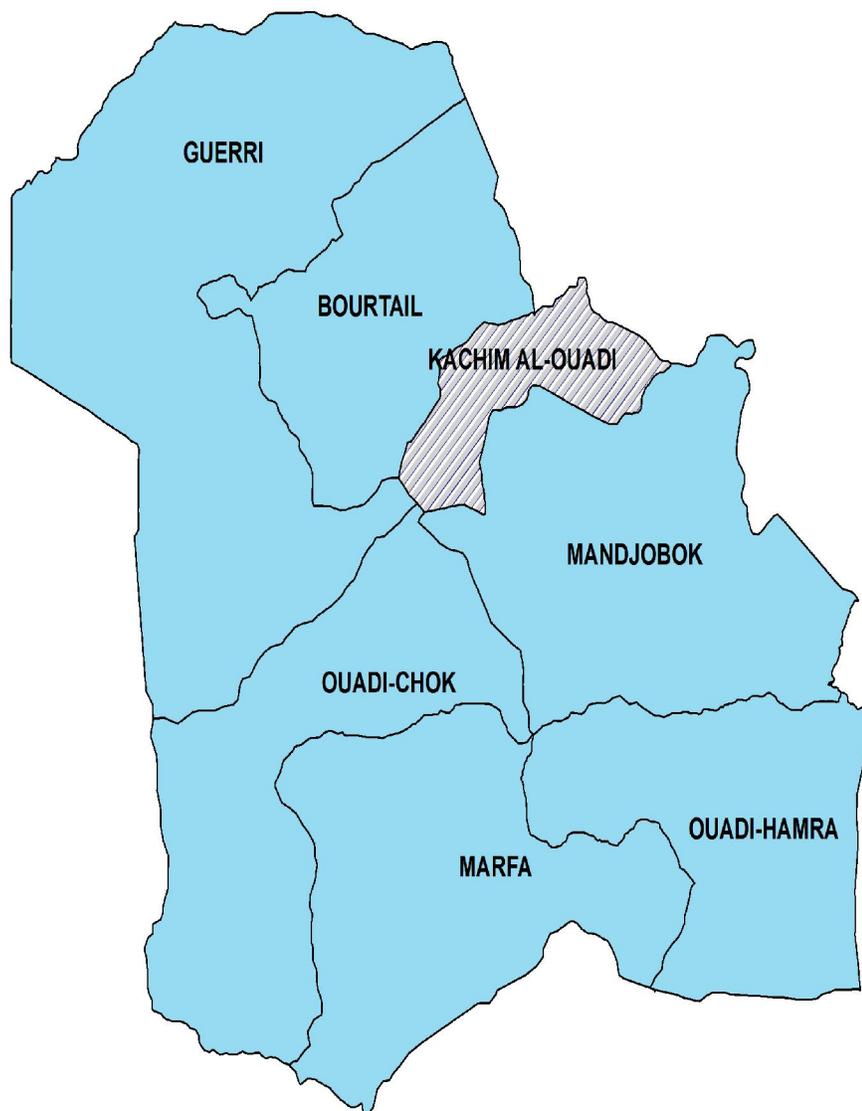
Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques et hydro-agricoles..... 16

Tableau 6 : Infrastructures socio-économiques..... 18

Liste des Abréviations

A.G	Assemblée Générale
ACTED	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ADC	Association de Développement Cantonal
AGR	Activité Génératrice de Revenu
A.P.E	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
C.D.A	Comité Départemental d'Action
CDC	Comité de Développement Cantonal
C.T.D	Comité Technique Départemental
CGE	Comité de Gestion et d'Entretien
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
F	Féminin
M	Masculin
Mx	Mixte
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADL II	Programme d'Appui au Développement Local II
PADL /GRN	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PROADEL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PAO	Projet d'Aménagement des Ouadis
PRODABO	Programme de Développement rural Décentralisé des Départements de Djouf Al-Ahmar, Assounga, Biltine et Ouara

**Localisation du Canton Kachim Al-Ouadi
dans le Département de Ouara**



Introduction

Peuplé majoritairement des mabas, le canton Khachim Al-Wadi est situé à proximité de la ville d'Abéché et fait partie de la sous-préfecture rurale d'Abéché.

Malgré sa position de proximité avec la ville d'Abéché, la population du canton Khachim Al-Ouadi à l'instar des populations des autres cantons de la région du Ouaddaï souffre des problèmes pour son épanouissement notamment dans les domaines de l'environnement et de la gestion concertée des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des infrastructures sanitaires, éducatifs et socio- économiques.

Pour essayer de trouver des solutions à ces problèmes, la population dudit canton avec l'appui du PRODABO a eu à élaborer un premier plan de développement cantonal dans lequel les besoins ont été priorisés. Ce PDL a permis au canton de réaliser quelques infrastructures (centre de santé, magasins de stockages, parcs de vaccination, écoles, cordons pierreux etc.) depuis sa validation en décembre 2004 jusqu'à son expiration en 2008.

Dans le souci de prendre en compte de nouvelles réalités et d'inscrire d'autres projets, la population du canton avec l'appui technique et financier du PADL-II/Composante 1 a décidé d'actualiser son PDL. Le PDL actualisé devra offrir des opportunités pour réaliser plus de projets et amener le canton dans un processus de développement durable.

Pendant deux mois d'activités toutes les sensibilités du canton ont mené des travaux de réflexions et des concertations menés au sein de quatre groupes de villages.

Le PDL du canton est un document qui retrace une vision commune pour l'avenir du canton. Il permet aux représentants du canton Kachim Al Wadi (député, ADC, CDC etc.) de faire un plaidoyer auprès de l'État, des partenaires techniques et financiers et tous les autres bailleurs de fonds pour un appui à la mise en œuvre et il permet en outre de légitimer leur intervention. Le présent document est donc un outil de référence qui dorénavant servira de support pour toutes les activités entrant dans le cadre du développement à la base dans le canton. Il définit en même temps les mécanismes de promotion du canton pour les prochaines années à venir.

Le PDL, n'est pas une fin en soi, bien au contraire il marque un pas décisif du processus de développement économique et socioculturel du canton. **Son objectif est d'assurer un développement cohérent et durable de tout le canton.** Le Plan de Développement Local du canton Kachim Al Wadi tient compte des capacités locales en termes de mobilisation des fonds propres et des ressources humaines. A cet égard, toutes les bonnes volontés, toutes les énergies, toutes les compétences et ressources humaines, matérielles et financières seront mobilisés afin de canaliser les appuis vers des projets viables et soutenus par la population.

Contexte d'élaboration

Dans le cadre de décentralisation, l'État Tchadien a élaboré et adopté plusieurs lois parmi lesquelles la loi sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) occupe une bonne place. Cette loi prévoit une responsabilisation des collectivités territoriales avec des larges attributions en matière de décision et gestion des affaires à la base.

En effet, le PDL est un document cadre élaboré selon un processus participatif et itératif par la population d'un territoire en vue d'améliorer ses conditions de vie. Après quatre années de mise en œuvre, le plan du canton Khachim Al Wadi est arrivé à échéance en juin 2012 et mérite d'être révisé pour prendre en compte certaines insuffisances constatées au cours de sa mise en œuvre. La population du canton, à travers leur chef de canton, a demandé au PADL-II/composante 1 à travers l'OCL Biltine d'appuyer la révision de son PDL afin de prendre en compte les nouvelles données. C'est ainsi que la population a été appuyée à la révision de son PDL.

La population du canton a saisi l'opportunité ainsi offerte par le PADL-II/composante 1 pour jeter les bases d'un développement durable du canton à travers un plan cantonal contenant toutes les préoccupations et solutions envisagées pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Méthodologie d'actualisation du PDL

L'actualisation du présent plan de développement du canton Khachim Al Wadi a suivi un processus participatif à travers plusieurs étapes; ce sont :

- Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles et information / sensibilisation sur les enjeux de planification locale le 13 décembre 2012 ;
- Réunion de concertation et de prise de décision tenue à Torbiguine le 04 janvier 2013
- Réunions d'information, sensibilisation au niveau des différentes parties prenantes (responsables des ONGs et associations, les services techniques, les opérateurs, les autorités locales etc...)
- Tenue le 14 janvier 2013 d'une Assemblée Générale d'autoévaluation du PDL et du CDC. Cette Assemblée Générale a servi de cadre pour la tenue de l'atelier cantonal de sensibilisation et d'information sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser de son Plan de Développement Local. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et quatre groupes de villages (Anfar, Mandafana, Djari et Keteltek) ont été formés.
- Formation des animateurs locaux et expérimentés sur le processus de planification locale du 16 au 17 janvier 2012 à Abéché;
- Tenue de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL le 18 janvier 2013 par le sous préfet d'Abéché Rural. Cet atelier a servi de cadre pour la tenue de l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base.
- réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- Préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : Elle a permis de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton
- Le Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des quatre groupes de villages le 24 et le 25 janvier 2013, ensuite un atelier cantonale de diagnostic participatif s'est tenu le 27 janvier 2013 à Torbiguine en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement. Cette phase a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement, à réaliser le schéma du territoire et à mettre en place les commissions thématiques composées de six membres.
- tenue de l'atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenue le 19 février 2013 à Torbiguine. Cet atelier a permis de déterminer sur la base de diagnostic les actions prioritaires du canton.
- mise en forme et finalisation du document de PDL
- validation du PDL par le CDA/Ouara au cours d'une session tenue le 24/01/2014

I. Généralité sur le canton

le canton Khachim Al-Wadi est situé à proximité de la ville d'Abéché et fait partie de la sous-préfecture rurale d'Abéché. Il fait partie du royaume du Ouaddaï, sa population est Maba venue de Ouara et compte actuellement 46 villages.

1.1. Milieu physique du Canton Khachim Al-Wadi

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Khachim Al Wadi dépend de la Sous-préfecture rurale d'Abéché; il relève administrativement du Département de Ouara, Région du Ouaddaï. Il est limité au Nord par le Canton Bourtail, à l'Est par Kodoï II, au Sud par Mondjobok et enfin à l'Ouest par Ouadi Chock, et Guéri. Sa superficie est de 1.442 km² (source Plan régional de développement Ouaddaï /Biltine 1998) et compte 46 villages. Il a pour chef lieu Doulbarit situé à environ 35 km de la ville d'Abéché.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2. 1. Relief

Le canton présente un relief caractérisé par des massifs montagneux importants et des collines. On y trouve aussi des zones des plaines sur lesquelles se développent les activités agricoles. Les montagnes les plus importantes sont : Edjertelek (Mokorbo), Tadjakna Karakir (Mokorbo), Arkou (Arkou), Atilo (Atilo), Kourboukou (Tara) et Merelek (Hilé Chéné).

1.1.2. 2. Climat

Le climat dans le canton est de type sahélo- saharien caractérisé par une longue période de saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec « le harmattan » du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargées d'humidité.

Les pluies s'étendent sur une courte durée; elles sont quelques fois très agressives causant ainsi d'importantes érosions du sol. La tendance est à la baisse (300 à 550 mm/an) pendant les quatre dernière années (voir tableau ci-dessous). Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C.

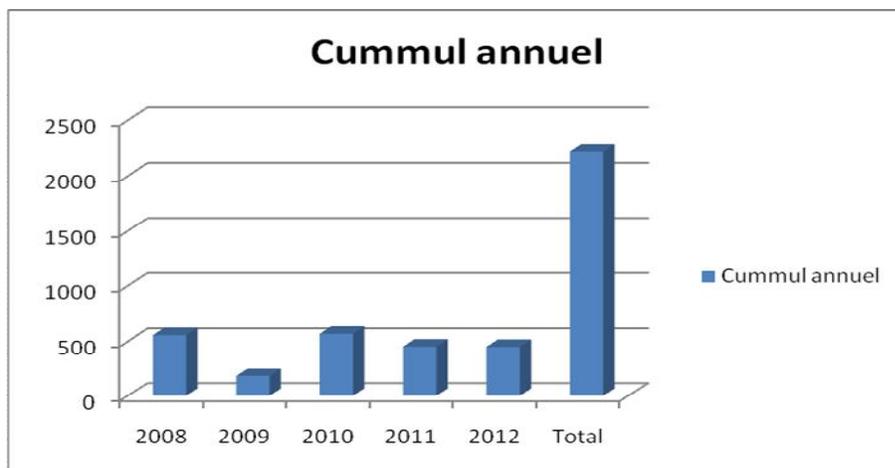
En l'absence de données sur le climat propres au canton les données de la station d'Abéché qui est la plus proche ont été exploitées.

Tableau 1 : Données pluviométriques de la station d'Abéché

Année/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Cummul annuel
2008	0	3	28	85	235	195	10	556
2009	0	3	0	56	103	20	3	185
2010	0	0	8	232	236	80	12	568
2011	0	15	16	22	280	112	9	454
2012	0	6	34	126	189	88	9	452
Moyenne	0	27	86	521	1043	495	43	2215

Source : ONDR, 2012

La figure ci-dessous donne la pluviométrie mensuelle moyenne de cinq (5) ans dans la ville d'Abéché



Source : ONDR, 2012

Figure 1 : Courbe pluviométrique mensuelle moyenne de la ville d'Abéché

Commentaire : Le climat représente le premier déterminant de la productivité agropastorale et influence largement la sécurité alimentaire et l'économie dans son ensemble. De ce fait, les effets potentiels du climat sur la productivité agricole et pastorale suscitent des préoccupations de la population du canton Khachim Al Wadi.

1.1.2. 3. Hydrographie

Le canton Khachim Al Wadi est traversé par trois bassins versants à savoir Haut Chok; le Ouadi Chao et Bas Bouboula, et quelques petits Ouadis qui sont : Le les Ouadis Liguina ; Ablouweye, Rabadjane et Adom. Dans certaines parties des Ouadi cités ci haut, en particulier le Haut Chok et la partie Est de Bas Bouboula, la nappe d'eau est moyenne, et se situe entre 6 à 12 mètres de profondeur. Pour le reste du canton, la nappe est très profonde et varie entre 30 à 45m. A l'ouest du canton, les villages Mandafana, Djarwa, Atilo souffrent du problème d'eau, le puits en béton armée qui alimente ses villages à une profondeur qui varie entre 40 à 45m. Les mares se trouvent à la partie Est et Nord du Canton permettent l'abreuvement des animaux. Il s'agit de Safaye, Mokorbo, Hilé Chéné, Tireya, Keteltek, Ernimelek, Erté, Karmanda, Djakaran, Tara et Torbiguine.

1.1.3. Les ressources Naturelles

1.1.3.1. Sols

Les sols fréquemment rencontrés sont de type sablonneux (terre de goz), sablo argileux et limono argileux. Les sols sablonneux et sablo argileux qui sont rencontrés dans la majeure partie du canton sont favorables aux cultures pluviales telle que : le mil, le sorgho, l'arachide, le gombo, le sésame et le niébé.

Les sols limono argileux se trouvant autour des ouadis et bas fonds généralement très fertiles sont les domaines des cultures maraîchères et de décrué. Les cultures maraîchères pratiquées dans ce type des sols sont : l'ail, l'oignon, la tomate, la betterave, la pomme de terre, les pastèques et bien d'autres légumes notamment la laitue et le concombre. D'une manière générale ces terres sont soumises à des érosions éoliennes et surtout hydriques. En effet on y observe chaque année des ravinements et sapement des berges provoquant ainsi la perte des terres cultivables. Faces à cette situation la population entreprend des actions de lutte par la construction des diguettes en terre et branchage pour limiter les effets de l'érosion.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation présente encore des stigmates aux aléas climatiques couplés aux effets du pâturage et des actions de l'homme ayant causés donc des dégradations importantes. La régénération naturelle est presque inexistante à cause des effets d'érosion et du surpâturage. Elle est caractérisée par des espèces d'arbres et des arbustives réparties selon la topographie du terrain. Parmi les essences forestières, on rencontre dans le canton : *Acacia albida*, *Acacia ataxacantha*, *Acacia laeta*, *Acacia nilotica*, *Acacia sieberiana*, *Acacia raddiana*, *Acacia senegalensis*, *Acacia seyal*, , *Adenium obesum*, *Anogeissus leiocarpus*, *Azadirachta indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Bauhinia rufescens*, *Boscia senegalensis*, *Borassus aethiopum*, *Cadaba farinosa*, *Calotropis procera*, *Capparis corymbosa*, *Capparis decidua*, *Capparis tomentosa*, *Combretum glutinosum*, *Commiphora africana*, *Dalbergia melanoxylon*, *Dichrostachys glomerata*, *Diospyros mespiliformis*, *Entada africana*, *Ficus platyphylla*, *Ficus gnaphalocarpa*, *Gardenia sokotensis*, *Ficus Toningii*, *Grewia flavescens*, *Grewia tenax*, *Grewia villosa*, *Hyphaene thebaica*, *Lannea acida*, *Leptadania lencifolia*, *Mitragyna inermis*, *Piliostigma reticulata*, *Sclerocarya birrea*, *Salvadora persica*, *Stereospermum kunthianum*, *Terminalia avicennioides*, *Zizyphus mauritiana*, *Combretum aeculatum*, *Guiera senegalensis*, *Tamarindus indica*, *Zizyphus spina christi* etc.

Le tapis herbacé est composé de : *Andropogon*, *Dactyloctenium digitata*, *Panicum laetum*, *Cassia occidentalis*, *Cassia Tora*, *Cassia mimosoides* *Schenofeldia gracilis*, *Cyperus sp*, etc.

De manière spécifique, aux sommets des collines, les espèces couramment rencontrées sont : *Acacia sp* connu en arabe local sous le nom de kitir ; *Commiphora africana* (*gafal*) et *Boscias senegalensis* (*mikhete*).

Au niveau de plateaux, on rencontre *Balanites aegyptiaca* (*hidjilidje*) ; *Bauhinia rufescens* (*koukoul*) ; *Zizyphus sp* (*korno et nabague*) ; *Albizzia chevalieri* (*Arate*) ; *Tamarindus indica* (*ardep*), *Boscia senegalensis* (*mikhete*), *Calotropis procera* (*ouchar*) etc.

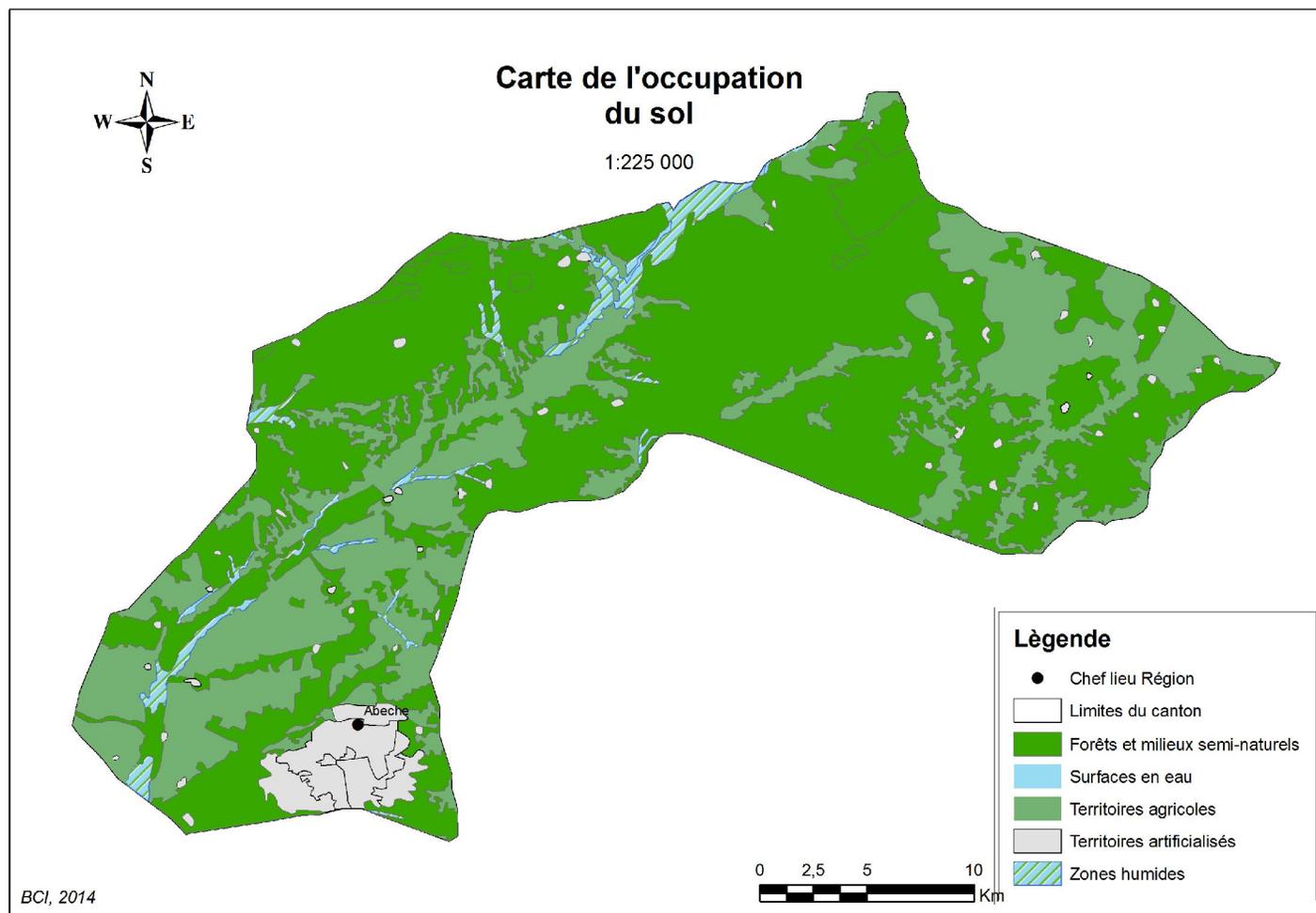
Le couvert herbeux est moyen et est constitué des espèces annuelles telles que : *Panicum laetum* (*krep*) ; *Cenchrus* (*askanite*) ; *Dactyloctenium aegyptiacum* (*absabé*) etc.

L'insuffisance des précipitations et la coupe abusive des bois ont considérablement réduit la densité de la végétation.

1.1.3.3. La faune

La situation de la faune est très délicate, la majorité des animaux vivant auparavant dans le canton ont disparu à cause de la disparition des arbres et le braconnage. On ne rencontre que les petites espèces d'animaux et d'oiseaux telles que : Hyène, Chacal, phacochère, singes, gazelle, fourmilier, porc-épic, Chat sauvage, Ecureuil, lièvre, Varan, Héron, Corbeau, Aigle, pintade, Vautour, Mange-mil, outarde, Grue, Garde Mouton, Calao, serpent boa, etc.....

Cependant la coupe abusive d'arbres et les actions anthropiques font peser des menaces sérieuses sur les espèces. Des actions de préservations sont vivement attendues.



1.2. Le Milieu Humain

1.2.1 Historique du Canton

Le canton Khachim Al-Ouadi a été créé vers 1940 et fait partie du royaume du Ouaddaï. Sa population est Maba venue des cantons voisins du Nord (Ouara) à cause de manque d'eau; il compte actuellement 46 villages avec 42412 habitants.

Les sécheresses, le système de cultures itinérantes ont également entraîné une mobilité de l'habitat : Certains villages sont complètement abandonnés pour être par la suite créés ailleurs.

1.2.2 Caractéristiques démographiques

Le canton est marqué par une émigration surtout les jeunes (bras valides) vers les grandes villes (Abéché, Biltine, Ndjamena etc.) à la recherche d'emplois. Il est aussi une terre d'accueil pour les éleveurs poussés par les sécheresses et la désertification dans certaines parties du nord. Durant les périodes de guerres civiles, une grande partie de la population du canton s'est installée au Soudan.

Le type de mouvement le plus fréquent est le déplacement saisonnier lié à la recherche des activités rémunératrices pendant la saison sèche. Le canton à une population estimée à 42 412 habitants (source : population 2013).

L'ethnie prédominante est le Maba qui représente la majorité de la population totale. Cependant, on note la présence d'autres ethnies notamment les Mimi, les arabes et une faible présence des Goranes Bidéat et Nawarma. Après la campagne hivernale, les jeunes du canton se rendent dans les centres urbains voire à l'extérieur du pays dans l'espoir de trouver du travail.

Les principaux pôles d'attraction sont: Abéché, Ndjamena, Soudan, Libye etc. Les fortes concentrations des populations se rencontrent au niveau des Ouadis, ceci peut s'expliquer par le fait que les Ouadis permettent la pratique des cultures maraîchères.

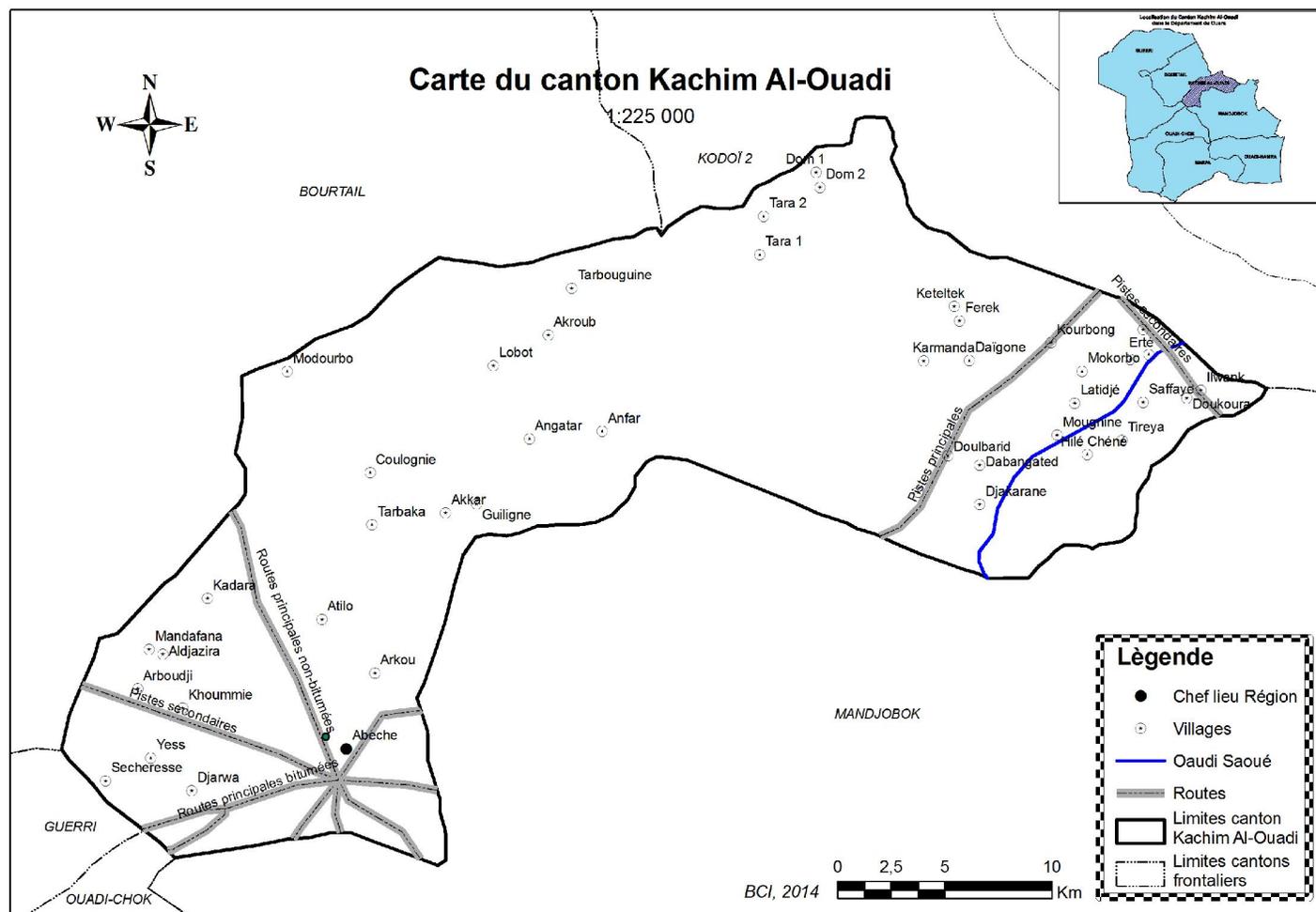


Tableau 2 : Liste des villages et population du canton

N°	Village	Nombre des ménages	Nombre des enfants par tranche d'âge de 0 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
1	Atachané	135	257	203	919
2	Atoukoune	39	74	59	187
3	Dabangat	116	220	174	2382
4	Daïkone	138	262	207	1158
5	Djakarane	122	232	183	733
6	Djari/Est	135	257	203	973
7	Djari/Ouest	36	69	55	262
8	Dom/1et 2	85	161	127	507
9	Doukourra	59	111	88	491
10	Doul-Barit	397	753	595	2855
11	Erning-Melek	185	351	277	1329
12	Erté	146	277	218	1048
13	Ferek	25	47	37	148
17	HilléChené	144	274	216	1039
14	Ilwane	135	257	203	1136
15	Karmanda	98	185	146	468
16	Keteltek	186	353	279	1785
18	Koundik-Toytek	42	79	62	250
19	Kourbon	94	178	140	562
20	Latedji	85	161	127	608
21	Mokorbo	101	193	152	730
22	Mougline	133	252	199	955
23	Saffaye	185	351	277	1329
24	Tar/1 et 2	81	153	121	484
25	Tireye	55	104	82	393
26	Akkar	124	235	185	889
27	Guiling	88	168	133	424
28	Akroub	94	178	140	449
29	Anfar	196	373	294	942
30	Kollegné	98	185	146	585
31	Motobono	277	526	415	1994
32	Nakal 1	293	556	439	2808
33	Nakal 2	100	190	150	721
34	Ngatar	225	427	337	1619
35	Tarbaka	111	210	166	796
36	Tourbouguine I et II	472	897	708	3398
37	Arboudji	130	247	195	780
38	Arkou	85	161	127	608

N°	Village	Nombre des ménages	Nombre des enfants par tranche d'âge de 0 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
39	Atilo	122	232	183	880
40	Bagarine	51	96	76	365
41	Djarwa	98	185	146	702
42	Khoummi	33	62	49	234
43	Kaddara	46	86	68	328
44	Mandafana	124	235	185	741
45	Secheresse	31	59	47	225
46	Yess	40	77	60	193
TOTAL		5786	10994	8679	42412

1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

Comme les autres cantons du Ouaddaï, l'organisation sociale est caractérisée par la chefferie traditionnelle qui est structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le Chef de village, le Warnang et la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux. Sous le contrôle du chef de canton, le chef de village est chargé de :

- Veiller au respect de l'ordre social, de la paix et de la quiétude dans le village ;
- S'occuper de la collecte et la distribution de la taxe civique ;
- Jouer le rôle d'interlocuteur entre la population, le chef de canton et l'administration ;
- Régler les conflits et litiges entre les habitants ;

A ce titre il dispose de pouvoir de conciliation et rend compte au chef de canton, le chef de village est assistés par des notables et des dignitaires religieux ou Imams. L'imam de la mosquée a pour rôle de veiller à la préservation de la religion et d'organiser les enseignements du rite musulman. La religion pratiquée dans le canton est l'islam.

Le chef de village est aussi assisté d'un Warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (responsable des femmes). Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée la «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (projet,...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigé par le «Warnang»

responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié et le chef de village.

Les danses se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes

Les autorités traditionnelles sont les garants des us et coutumes, la succession de la chefferie va de père en fils. La terre appartient aux chefs traditionnelles et c'est eux qui sont les responsables de la gestion des aspects fonciers. Hiérarchiquement les chefs de villages dépendent des chefs de cantons et les chefs de cantons à leur tour dépendent du Sultan. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, et les jeunes et les vieux.

Dans le canton, le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans le 1er cas, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis et lui annonce son amour et son intention de l'épouser. Si elle accepte, le jeune homme rentre informer sa famille et son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il a recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Dans le 2e cas, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. Des divergences existent souvent entre le jeune homme et sa famille. Cette dernière peut accepter ou rejeter le choix de leur fils pour plusieurs raisons.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. Sa famille se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels les origines du jeune homme, son rang familial et social. Après les négociations du mariage entre deux familles toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant. La dot est également précisée lors de la cérémonie.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case des époux est construite près de la case de la belle-mère avec des amis du jeune homme. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux

agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

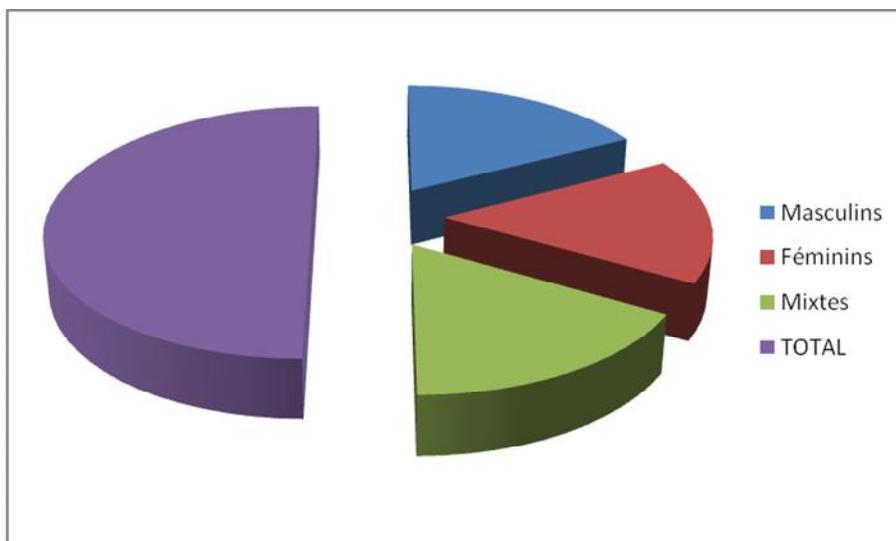
1.2.4. Organisations modernes

Les organisations modernes de développement sont constituées des groupements et associations villageoises des hommes et des femmes et jouent un rôle primordial dans le développement socio économique du canton. Toutes ces organisations rencontrées (groupements, unions des groupements et associations) dans le canton sont pour la plupart l'œuvre de la coopération entre la population et les structures de développement qui interviennent dans le canton et particulièrement GTZ/PAO, ONDR et AFRICARE. On dénombre 72 groupements dans le canton et une fédération des associations à savoir AL TKHADOUM qui joue un rôle très important dans l'appui à la population de ladite localité.

Il a été mis en place une Association de Développement Cantonal pour l'exécution des activités programmées. Cette association est démocratiquement élue lors de l'assemblée générale cantonale à Torbouguine en présence du chef de canton, du sous préfet et des différents chefs de villages. Composée de douze (12) membres parmi lesquels les cinq premières personnes forment le Comité Cantonal de Développement (CCD). Ayant pour siège Doulbarit, l'ADC est chargée de :

- faciliter le processus de planification; pour ce faire elle organise des assemblées générales au niveau du canton selon les besoins, elle informe et reçoit des informations des groupes de villages ;
- clôturer les débats et concertations cantonales à travers une validation du plan au niveau du canton ;
- restituer aux membres des groupes de villages les informations concernant les amendements opérés et les décisions prises lors de la validation au niveau cantonal ;
- Veiller à la diffusion des informations au niveau le plus bas (village) ;
- Présenter et défendre le plan de développement devant le CDA à travers son CTD
- Restituer à la population du canton les informations concernant la validation par le C TD/ CDA ;
- D'orienter la population sur la mise en œuvre des projets prioritaires de développement ;
- Contacter les différents partenaires pour solliciter leur adhésion et coopération au plan cantonal ;
- Coordonner la mobilisation des apports des bénéficiaires du projet à exécuter.

La figure ci-dessous donne le nombre de type de groupements dans le canton



Commentaire : la plupart des groupements opèrent dans le domaine agropastoral, ils ont bénéficié des appuis techniques et accompagnement des projets et programmes. Ces organisations ont plusieurs années d'expériences en matière de développement communautaire. Ils pratiquent les champs communautaires et le petit commerce mais sauf un seul a bénéficié d'une subvention.

1.2.5. Les intervenants

Le canton a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment de développement local, la sécurité alimentaire, agriculture , élevage, sensibilisation, animation et planification Bassin Versants et Vivre Contre Travail.

Tableau 3 : Intervenants dans le canton

Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
PRODABO	Développement Local	2003-2010	Aménagement BV PDL Infrastructures socioéconomiques
BCI/PODAC	Planification locale	2007-2011	PDL, Appui technique et accompagnement Formation CDC et OSC
AFRICARE	Sécurité alimentaire	1984-2011	Barrage, Appui aux groupements et CSA
PAM	Sécurité alimentaire	2003-2013	Distribution des vivres (VCT)
ACTED	Hydraulique	2011	Construction des puits
ONDR	Agriculture	1994-2013	Appui technique et formation
Poste Vétérinaire	Élevage	1984-2013	Vaccination et traitement des animaux
Fédération AI Takhadoum	Animation Sensibilisation	2005-2013	PDL 2005 Accompagnement des OP
PROADEL 2	Développement Local	2012-2016	
PADL-GRN	Développement Local	2011-2016	Appui à la révision du PDL
Première Urgence	Éducation	2010	Construction d'une école

OCL/BCI, 2013

1.2.6. Les infrastructures

1.2.6.1. Éducation

Il existe 17 écoles dont 10 sont en dur et 2 maisons des enseignants en dur. Sur les dix sept écoles dix (10) sont officielles et une non fonctionnelle. Les sept (7) autres sont des écoles communautaires construites en paille par les parents.

Tableau 4 : Infrastructures socio-éducatifs

Infrastructures existantes	Villages	État de fonctionnement	Construits par	Année de construction	Observation
Ecole	Ernimelek	Bon	Population		En Paille
Ecole	Keteltek	Bon	Population		En Paille
Ecole	Doulbarit	Bon	Etat		En dur
Ecole	Mokorbo	Bon	Etat		En dur
Ecole	Erté	Bon	Population		En Paille
Ecole	Mougnine	Bon	Population		En Paille
Ecole	Saffaye	Mauvais	Population		En Paille
Ecole	Mandafana	Bon	Population		En Paille
Ecole	Baggarine	Bon	Population		En Paille
Ecole	Arkou	Bon	Etat		En dur
Ecole	Kadara	Moyen	Population		En Paille
Ecole	Atilo	Bon	Etat		En dur
Ecole	Nakhal	Bon	Etat		En dur
Ecole	Ngatar	Bon	Population		En Paille
Ecole	Tarbaka	Bon	PU/UNHCR		En dur
Ecole	Torbiguine I	Bon	Etat		En dur
Ecole	Djarwa	Bon	PRODABO		En dur
Maison enseignants	Mokorbo	Bon	PRODABO		En dur
Maison enseignants	Torbiguine	Bon	PRODABO		En dur

1.2.6.2. Santé

Sur le plan médical le canton ne dispose que d'un centre de santé celui de Doulbarit. La capacité de prise en charge au niveau de ce centre est limitée à cause de l'insuffisance du personnel qualifié et de médicaments. Selon les infirmiers en charge de ce centre de santé en saison des pluies la population est confrontée à plusieurs maladies d'origine hydrique telles que dysenteries, maux de ventre, paludisme, fièvre etc. D'autres maladies telles que rougeoles, méningites apparaissent périodiquement dans le canton.

1.2.6.3. Infrastructures hydraulique et hydro-agricole

Le canton Khachim Al Wadi compte 18 forages dont deux en mauvais état qui permettent à la population de s'approvisionner en eau potable. On dénombre également 19 puits en béton armé dans le canton. Ces puits sont installés au bord des Ouadi et loin des villages. Des difficultés d'approvisionnement en eau sont observées surtout en saison des pluies à cause de l'installation des cultures dans les périmètres des puits. Pour cette raison, en saison de pluies, la majorité de la population consomme l'eau non potable des divers endroits ce qui provoquent certaines maladies

hydriques. Il existe trois mares dans le canton dont les eaux jouent un rôle important dans l'alimentation en eau et en particulier dans l'abreuvement du bétail.

Il existe des ouvrages hydro-agricoles servant à épandre sur les eaux de ruissellement sur les terres agricoles pouvant servir à la production des cultures. Il s'agit du barrage de Tarbaka dans le Bassin versant de Bas Bouboula, le Barrage de Mokorbo dans le Bassin de Haut Chock et les 13 seuils se trouvant le bassin de Ouadi Chao. Ces ouvrages hydro-agricoles jouent un rôle important dans la vie socio économique de la population riveraine.

Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques et hydro-agricoles

Infrastructures existantes	Villages	État de fonctionnement	Construits par	Observation
Forage	Ernimelek	Bon	Almy Nadif	
Forage	Keteltek	Bon	Almy Nadif	
Forage	Doulbarit	Bon	Almy Nadif	
Forage	Mokorbo	Mauvais	Almy Nadif	
Forage	Karmanda	Bon	Almy Nadif	
Forage	Mougnine	Bon	Almy Nadif	
Forage	Kadara	Bon	Almy Nadif	
Forage	Nakhal	Bon	Almy Nadif	
Forages	Ngatar	Bon	Almy Nadif	
Forage	Tarbaka	Bon	Almy Nadif	
Forage	Torbiguine I	Bon	Almy Nadif	
Forage	Djarwa	Bon	Almy Nadif	
Forage	Anfar	Bon	Almy Nadif	
Forages	Torbiguine	Bon	Almy Nadif	
Forage	Atilo	Bon	Almy Nadif	
Forage	Dabankat	Mauvais	Almy Nadif	
Puits	Ernimelek	Faible	Arabie Saoudie	En dur
Puits	Dabanguat	Bon	ACTED	En dur
Puits	Karmanda	Bon	ACTED	En dur
Puits	Daïkon	Faible	ACTED	En dur
Puits	Doulbarit	Bon	ACTED	En dur
Puits	Mokorbo	Bon	AITaawoun	En dur
Puits	Erté	Moyen	GTZ/PAO	En dur
Puits	Mougnine	Mauvais	Population	En briques cuites
Puits	Mandafana	Faible		En dur
Puits	Djarwa	Bon	SARARI	En dur
Puits	Atilo	Bon	SARARI	En dur
Puits	Arkou	Bon	SARARI	En dur
Puits	Nakhal	Bon	SARARI	En dur
Puits	Ngatar	Bon	SARARI	En dur
Puits	Tarbaka	Moyen	Africare	En dur
Puits	Anfar	Bon	Africare	En dur
Puits	Torbiguine I	Bon	Population	Matériaux locaux
Puits	Ilwane	Bon	Population	Matériaux locaux

Infrastructures existantes	Villages	État de fonctionnement	Construits par	Observation
Puits	Nakhal II	Bon	ACTED	En dur
Mare	Mokorbo	Bon	Population	
Mare	Erté	Bon	Population	
Mare	Torbiguine	Bon	Population	
Mare	Safaye	Bon	Population	
Mare	Hilé Chené	Bon	Population	
Mare	Tiréya	Bon	Population	
Mare	Daikone	Bon	Population	
Mare	Keteltek	Bon	Population	
Mare	Ernimelek	Bon	Population	
Mare	Karmanda	Bon	Population	
Mare	Djakran	Bon	Population	
Mare	Tara	Bon	Population	
Barrage	Tarbaka	Moyen	AFRICARE	En dur
Barrage	Mokorbo	Moyen	GTZ/PAO/PAM	En dur
Seuil d'épandage	Arkou	Moyen	PRODABO	En dur

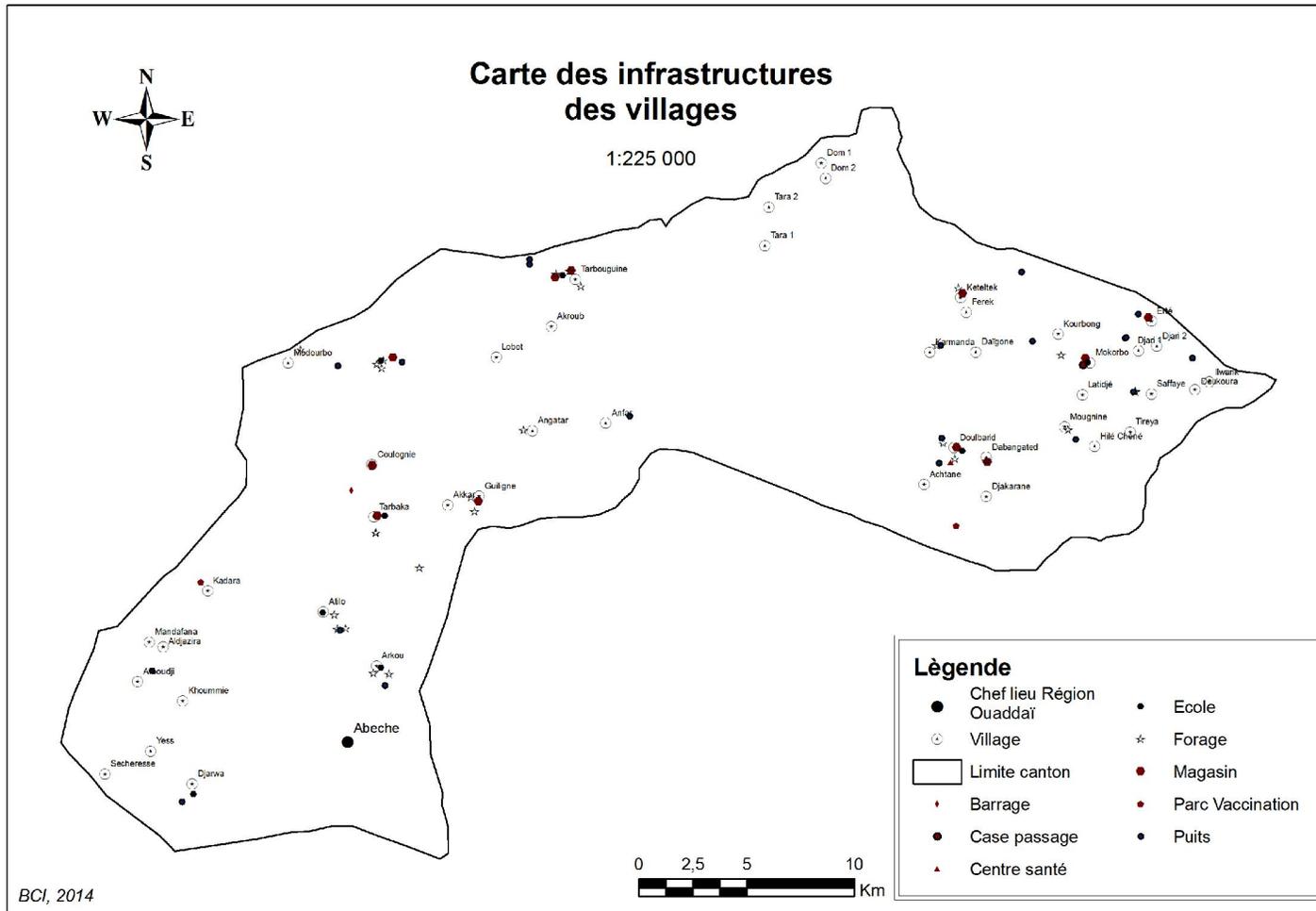
4. Infrastructures socioéconomique

Il existe dans le canton 5 magasins de stockage, 56 boutiques et 43 moulins. Ces infrastructures permettent à la population d'une part de sécuriser leurs biens et de s'approvisionner en produits de première nécessité d'autre part.

Tableau 6 : Infrastructures socio-économiques

Infrastructures existantes	Villages	Nombre	État de fonctionnement	Construits par	Observation
Magasin	Mokorbo	1	Bon	PAO	En dur
Magasin	Dabangate	1	Bon	PRODABO	En dur
Magasin	Guiling	1	Bon	PRODABO	En dur
Magasin	Doulbarid	1	Bon	ALTAAWOUN	En dur
Magasin	keteltek	1	Bon	PRODABO	En dur
Boutique	Ernemelek	3	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Courbong	3	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Dom I	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Tara I	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Tara II	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Dabangate	3	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Keteltek	3	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Karmanda	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Daikone	3	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Doulbarid	6	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Djari I	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Mokorbo	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Erté	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Mougnine	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Latadji	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Saffaye	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Hiléchené	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Mandafana	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Baggarine	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Atilo	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Arkou	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Nakhal	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Ngatar	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Tarbaka	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Anfar	1	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Torbouguine1	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Torbouguine2	2	Bon	Privé	Briques cuites
Boutique	Nakhal II	2	Bon	Privé	Briques cuites

Infrastructures existantes	Villages	Nombre	État de fonctionnement	Construits par	Observation
Moulin	Ernemelek	2	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Dom I	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Dabangate	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	keteltek	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Karmanda	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Daikone	2	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Doulbarid	4	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Mokorbo	3	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Erté	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Mougnine	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Latadji	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Saffaye	2	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Hiléchené	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Mandafana	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Baggarine	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Nakhal	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Ngatar	1	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Tarbaka	3	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Torbouguine1	3	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Nakhal II	2	Bon	Privé	Poto poto
Moulin	Attachané	1	Bon	Privé	Poto poto



1.3. Activités socio-économiques

1.3.1. Agriculture

L'agriculture occupe toute la population active du canton. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales, les cultures de décrues et les cultures maraîchères. Elle est généralement de type extensif et fortement tributaire des aléas climatiques. Les activités agricoles sont souvent influencées négativement par les ennemis des cultures et la dégradation des sols due aux effets de l'érosion hydrique et éolienne. Les matériels agricoles utilisés sont la houe occidentale, le semoir, la charrue mono mancheron, la houe daba achetés au niveau de l'ONDR ou aux marchés locaux. Les différentes opérations culturales sont : le choix du terrain, le défrichage, le labour, le semis et le sarclage, démariage et la récolte.

a) Cultures pluviales

Pratiquées par toute la population (femmes et les hommes), elle est caractérisée par une diversité des cultures : Le mil, le niébé, le sorgho, le maïs, l'oseille, la courge, le sésame, le gombo, l'arachide, etc. Parmi ces cultures, le mil, le sorgho et l'arachide les plus sont pratiqués. C'est une agriculture sur brûlis pratique sur des sols sableux et sablo limoneux sans amendement organique et avec des matériels traditionnels. Le mil est principal aliment de base sa récolte à lieu en octobre, la production moyenne par famille pour une bonne campagne est estimée à 700 kg/ha et 300 à 400 Kg/ha pour une mauvaise campagne. Il est destiné pour l'autoconsommation (préparation de la boule ou galette). La production agricole est souvent faible à cause des ennemies des cultures et de la baisse de fertilité des sols.

Les produits issus de l'agriculture sont en grande partie consommé au sein de la famille tandis que et le surplus est vendu pour être investi dans l'élevage.

D'une manière générale la production agricole varie largement selon la pluviométrie et les contraintes suivantes : (Pauvreté des sols, insuffisance des matériels agricole, insuffisance d'encadrement technique, attaques des parasites.

b) Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères ou de contre saison se font autour des ouadis sur les terrasses alluviales riches en eau et éléments nutritifs. Les cultures pratiquées sont : l'ail, l'oignon, la patate douce, la tomate, le gombo, le melon, le piment etc.

La campagne de contre saison commence en octobre et s'achève en mai/juin avant la saison des pluies. L'arrosage est assuré par les eaux des puisards creusés les longs des Ouadis avec comme moyen la calebasse.

La production est en générale faible à cause du manque des matériels de production modernes et surtout à cause des ennemies des cultures. Une grande partie des produits est vendu sur le marché d'Abéché et les marchés hebdomadaires. Les produits agricoles sont utilisés pour la consommation familiale. Une partie est vendue pour l'achat des matériels agricoles, la santé familiale et la scolarisation des enfants.

1.3.2. Élevage

L'élevage est la deuxième activité après l'agriculture ; elle se pratique de manière extensive. Le cheptel est constitué essentiellement des bovins, Ovins, caprins, camelins et les équins. D'après la population, on dénombre dans le canton en moyenne : Bovins (9 077 têtes) ; Ovins (17 702 têtes) ; Caprins (18 418) ; Équins (1 735) ; Anes (10 109) ; Camelins (25) ; Volailles (19 332). On note également la pratique de l'embouche par les hommes. Elle concerne surtout les moutons et procure des ressources financières non négligeables à ceux qui la pratiquent.

L'élevage de la volaille est aussi pratiqué surtout par les femmes et concerne les poules, pintades et pigeons.

Les animaux sont conduits par les enfants vers les sommets des collines et sur les terres de jachère à la recherche du pâturage en avril-mai. Dans toutes les zones on rencontre des espaces favorables à la pratique de l'élevage. Comme partout dans les autres cantons, l'élevage dans le canton est confronté à un problème dû à l'insuffisance d'eau et du pâturage. A cela s'ajoute aussi le problème d'insuffisance des équipements et d'infrastructures adaptés ainsi que le personnel qualifié en nombre suffisant pour la santé animale.

Généralement, en saison sèche, le bétail est abreuvé à partir des puisards creusés dans les lits des ouadis ou aux alentours. En saison des pluies, les animaux sont abreuvés dans les eaux des ouadis. En saison sèche les pâturages sont obtenus dans les champs récoltés et les zones à nâga (sol dénudé) où il est exercé très rarement l'agriculture. Cependant, en saison des pluies, le bétail va à la recherche du pâturage sur les flancs des montagnes où dans les zones inexploitées loin des champs des cultures. Bien qu'on note le passage des éleveurs transhumants dans le canton, il n'y a pas eu de conflits de grande importance déclarés opposant les agriculteurs aux éleveurs. Cependant, compte tenu de l'exiguïté de l'espace agricole et l'accroissement rapide des personnes et des animaux, il convient de prendre des mesures qui s'imposent pour éviter d'éventuels conflits.

Le canton dispose de deux parcs de vaccination et quelques couloirs de transhumants balisés. On note l'absence totale de poste vétérinaire. Les auxiliaires d'élevage sont rares, en cas de maladie la population utilise des produits d'origine douteux pour soigner ses animaux. On note aussi l'inexistence d'aucun abattoir dans tout le canton. Les contraintes liées à l'élevage sont les suivantes :

- l'insuffisance de pâturage en quantité et en qualité
- la restriction des aires de pâturages,
- l'insuffisance de points d'eaux pastoraux
- l'insuffisance des produits vétérinaires

Le chiffre sur le cheptel est difficile à maîtriser à cause de la mobilité des éleveurs liés aux conditions climatiques et leurs refus à communiquer les chiffres réels. En générale la taille moyenne de bétail par ménage varie entre 5 à 10 beaufs pour ceux qui en possèdent de 10 à 40 chèvres, de 2 à 4 ânes et un à deux chevaux

1.3.4. Commerce

Les activités commerciales sont diversifiées dans le canton qui compte trois marchés hebdomadaires. Il s'agit de :

- ✚ Djalkan à Tourbouguine - Dimanche
- ✚ Rabadjang à Mokorbo. - Jeudi

Les échanges internes se limitent à la commercialisation du bétail, la volaille, le mil, le sorgho, le niébé l'arachide etc....

Les exportations sont basées sur la vente des produits agro- sylvo pastoraux tels que : le bétail sur pied, la volaille, produits maraîchers, le bois etc. Ces produits sont exportés vers le centre urbain (Abéché).

Les produits importés sont ceux de première nécessité : riz, farine, sucre, habits, condiments.

Les femmes s'adonnent aux petits commerces principalement la vente des produits maraîchers.

Ces marchés sont de moindre importance à cause de leurs enclavements. Par contre ils constituent pour le canton d'importants lieux d'échanges et d'approvisionnement en produits de premières nécessités.

1.3.5. L'artisanat

. L'art est représenté par les différents artisans qui travaillent dans la région : ce sont les forgerons qui arrivent même à fabriquer des outils agricoles, les potiers, la vannerie, la tannerie cordonniers, les tisserands, etc...

Il existe un nombre important de population qui exerce ces activités comme source de revenu complémentaire.

La vannerie est pratiquée par les femmes qui confectionnent des vans blancs et colorés; objet de transaction importante. Cette activité mérite une attention particulière compte tenu de son importance en volume produits. C'est une activité pratiquée pendant la saison sèche, elle est cependant exercée traditionnellement. Elle est pratiquée dans tout le canton. On note une absence totale des associations d'artisans.

II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

L'analyse des résultats du diagnostic révisé a permis de dégager les problèmes majeurs du canton par domaine. De ces problèmes majeurs, quelques axes prioritaires de développement ont été identifiés par domaine. Les résultats de ces analyses sont présentés par domaine dans les tableaux ci-après.



Photo 5: Réunion de groupe thématique Agriculture-Elevage

2.1. Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

2.1.1 Les résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation des ressources naturelles	Canton	-Coupe abusive des arbres ; -insuffisance des pluies; - incendies ; - érosion éolienne et hydrique Sécheresses	Disparition des certaines espèces végétales et fauniques - Famine Baisse du rendement agricole Insécurité alimentaire Conflits liés aux ressources naturelles	-présence des arbres et arbustes -Prise de conscience de la population sur les problèmes de dégradation des RN Présence des services techniques	Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une protection des sols, des conventions locales de gestion des ressources naturelles, une régénération assistée et aussi un reboisement etc. Appliquer les techniques de lutte anti érosifs notamment l'implantation des cordons pierreux, digues, diguettes, seuils d'épandage, les brises vents etc.

De ce diagnostic, deux problèmes majeurs sont identifiés :

- Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques ;

Quatre axes prioritaires de développement est retenu :

- Élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles,
- Réalisation des actions de régénération assistée
- reboisement
- Application des techniques de lutte anti érosifs notamment l'implantation des cordons pierreux, digues, diguettes, seuils d'épandage, les brises vents ;

2.1.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Potentiel existant	Orientation prioritaire	Objectif a moyen terme (idée d'ici à 4ans)
1-Dégradation des ressources naturelles	Présence d'arbres et arbustes, Disponibilité des services techniques ; Volonté de la population ;	Arrêt de la dégradation et reconstitution des ressources naturelles	- Améliorer la gestion des ressources naturelles à travers une protection des sols, des conventions locales de gestion des ressources naturelles, une régénération assistée et aussi un reboisement etc. Appliquer les techniques de lutte anti érosifs notamment l'implantation des cordons pierreux, digues, diguettes, seuils d'épandage, les brises vents etc

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Dégradation des ressources sols, ligneuses et faunique	Présence de quelques espèces végétales et animales Présence de la délégation de l'environnement Présence des matériaux	Réalisation des mesures de protection et reconstitution de l'environnement	Protéger et reconstituer l'environnement

2.2. Domaine Agriculture-Élevage

2.2.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de production agricole	canton	Insuffisance des formations Mauvaise pluviométrie Manque des matériels agricoles adéquats Présence des ennemis des cultures Pauvreté des sols	Famine Mort d'hommes	Existence des terres cultivables Existence des bras valides Présence du service de l'agriculture Existence des OP	Amélioration de la production agricole
2-Difficultés d'abreuvement du bétail	canton	Insuffisance des pluies Tarisement rapide des mares Insuffisance d'infrastructures d'hydraulique et pastorale	Déplacement de la population avec les animaux Conflits autour des points d'eau Mort d'animaux	Présence des cours d'eau Existence des mares naturelles	Aménagement des points d'eau pour le bétail
3-Maladies d'animaux	canton	Persistances des maladies et épidémies Insuffisance de pâturage	Mortalité élevé Perte du bétail	Existence du bétail en nombre Présence du service de l'élevage	Amélioration de la couverture sanitaire du bétail

De ce diagnostic, deux problèmes majeurs sont identifiés :

- Baisse de la production agricole et pastorale ;
- Difficultés d'abreuvement du bétail;

Deux axes prioritaires de développement sont retenus :

- Augmentation de la production agricole et pastorale ;
- Aménagement des points d'eau pour le bétail ;

2.2.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Baisse de la production agricole et pastorale	Terre cultivable Cheptel Bras valide	Augmentation de la production agricole et pastorale Services techniques	Améliorer la production agricole et pastorale dans deux(2) ans
2- Difficultés d'abreuvement du bétail	Existence des mares Existence des Matériaux de construction	Aménagement des points d'eau pour le bétail	Aménager des points d'eau pour le bétail

2.3. Domaine Santé et Assainissement

2.3.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Persistances des maladies	Canton	Insuffisance des centres de santé Insuffisance de personnel soignant Insuffisance et insalubrité de l'eau potable	Automédication Mort élevée	Présence d'un comité de santé Matériaux de construction Présence de la délégation régional de santé	Amélioration de la couverture sanitaire
2-Complication d'accouchement	Canton	Éloignement des centres de santé Absence des visites prénatales Absence des matrones formées	mortalité maternel et infantile	Présence des accoucheuses traditionnelles Service de santé	Amélioration des conditions d'accouchement

3-Difficulté d'approvisionnement en eau potable	Canton	Insuffisance des points d'eau Moyen limité	Maladies Mort d'homme	Présence des Ouadis Existence de la nappe souterraine Présence de bras valides	Facilité l'accès à l'eau potables
---	--------	---	--------------------------	--	-----------------------------------

De ce diagnostic, trois problèmes majeurs sont identifiés :

- Persistances des maladies;
- Complication d'accouchement
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable

Trois axes prioritaires de développement sont retenus :

- Amélioration de la couverture sanitaire;
- Amélioration des conditions d'accouchement;
- Facilité l'accès à l'eau potables

2.3.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Persistances des maladies	Présence de bras valide Matériaux de construction Service de santé	Amélioration de la couverture sanitaire	Améliorer de la couverture sanitaire
2-Complication d'accouchement	Accoucheuses traditionnelles Service de santé	Amélioration des conditions d'accouchement	Améliorer des conditions d'accouchement
3-Difficulté d'approvisionnement en eau potable	Ouadis Nappe souterraine Volonté de la population	Facilité l'accès à l'eau potables	Faciliter l'accès à l'eau potable

2.4. Éducation-Jeunesse-Culture-Sport

2.4.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Beaucoup des enfants non scolarisés	canton	Ignorance des parents Méconnaissance de l'école par les parents Manque des infrastructures scolaires	Analphabétisme Exode	Bon nombre des enfants à l'âge scolaires Présence des APE Service de l'éducation	Sensibilisation des parents sur les enjeux de l'école
2-Insuffisance des infrastructures scolaire	canton	Manque de moyen Insuffisance d'appui	Construction des salles en paille Retard dans le démarrage des classes Baisse de niveau	Matériaux Volonté de la population APE	Augmentation des infrastructures scolaires
3-Manque des activités spécifiques pour les jeunes	canton	Manque des structures d'appui	Exode	Présence des jeunes Service déconcentré de la jeunesse	Création des activités spécifiques pour les jeunes

De ce diagnostic, trois problèmes majeurs sont identifiés :

- Beaucoup d'enfants non scolarisé et personnes adultes non alphabétisées;
- Insuffisance des infrastructures scolaire;
- Manque des activités spécifiques pour les jeunes;

Trois axes prioritaires de développement sont retenus :

- Sensibilisation des parents sur les enjeux de l'éducation et de l'alphabétisation;
- Augmentation des infrastructures scolaires et des centres d'alphabétisation;
- Création des activités spécifiques pour les jeunes

2.4.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Beaucoup des enfants non scolarisés	Bon nombre des enfants à l'âge scolaires Présence des APE Service de l'éducation	Sensibilisation des parents sur les enjeux de l'école	Sensibiliser les parents sur les enjeux de l'école
2-Insuffisance des infrastructures scolaire	Matériaux Volonté de la population APE	Construction des infrastructures scolaires	Construire des infrastructures scolaires bien équipées
3- Absence des lieux de divertissement pour les jeunes	Présence des jeunes Service déconcentré de l'Etat	Création des activités spécifiques pour les jeunes	Créer des activités spécifiques pour les jeunes

2.5. Économie

2.5.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible pouvoir d'achat	villages	Insuffisance de revenus Insuffisance des AGR Enclavement Manque des institutions de micro finance	Pauvreté Exode	Produits agricoles élevage	Diversification des activités génératrices de revenu
Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	villages	Insuffisance des infrastructures de stockage Absence des produits de conservation Stockage des produits dans des greniers traditionnels	Perte des produits Famine Exode	Matériaux Maçons villageois	Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes
Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Existence des pistes naturelles Volonté de la population Proximité de la ville d'Abéché	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles

De ce diagnostic, trois problèmes majeurs sont identifiés :

- Faible pouvoir d'achat;
- Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes;
- Difficultés d'écoulement des produits agricoles

Trois axes prioritaires de développement sont retenus :

- Diversification des activités génératrices de revenu;
- Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes;
- Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles;

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Faible pouvoir d'achat	Produits agricoles élevage	Diversification des activités génératrices de revenu	Diversifier les activités génératrices de revenu
2- Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes	Matériaux Maçons villageois	Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes	Améliorer des conditions de stockage des produits de récoltes
3- Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles	Améliorer des conditions d'écoulement des produits agricoles

2.6. Affaires sociales et genre

2.6.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables	Canton	Insuffisance de revenu Absence des activités spécifiques	Pauvreté Vol Exode	Produits agricoles élevage	Création des AGR pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées
Persistance de la malnutrition des enfants	Tous les villages	Négligence des parents Absence de centre de nutrition	Maladie Mort des enfants	Lait Farine Service de nutrition	Amélioration la situation nutritionnelle des enfants
Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Tout le canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA

De ce diagnostic, trois problèmes majeurs sont identifiés :

- Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables;
- Persistance de la malnutrition des enfants;
- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA

Trois axes prioritaires de développement sont retenus :

- Création des AGR pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées;
- Amélioration de la situation nutritionnelle des enfants;
- Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA;

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables	Produits agricoles élevage	Création des AGR pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées	Créer des AGR pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées
2- Persistance de la malnutrition des enfants	Lait, Farine, Service de la santé	Amélioration de la situation nutritionnelle des enfants	Améliorer de la situation nutritionnelle des enfants
3- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser informer sur la pandémie de VIH/SIDA

2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflit agriculteur-Eleveur	Canton	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs	Bataille Mort	Autorités locales Leaders	Cohabitation pacifique agriculteurs et éleveurs

De ce diagnostic, deux problèmes majeurs sont identifiés :

- Conflit agriculteurs-Eleveurs
Un axe prioritaire de développement est retenu :
- Cohabitation pacifique agriculteurs et éleveurs

Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Conflit agriculteur-Eleveur	Autorités locales	Cohabitation pacifique agriculteurs et éleveurs	Organiser des cadres de concertation, pour une cohabitation pacifique

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	-Dégradation des ressources sols, ligneuses et fauniques -Érosion hydrique;	- Protection et reconstitution de l'environnement; -Aménagement hydro-agricoles et antiérosifs
Agriculture-Élevage	-Réduction de la production agricole et pastorale ; -Insuffisance des points d'eau aménagés pour le bétail	-Amélioration de la production agricole et pastorale ; -Aménagement des points d'eau pour le bétail
Santé et Assainissement	-Persistance des maladies ; -Complication d'accouchement -Difficulté d'accès à l'eau potable	-Amélioration de la couverture sanitaire de la population; -Amélioration la santé de la mère et de l'enfant ; - Facilité l'accès à l'eau potable
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	-Beaucoup d'enfants non scolarisé et personnes adultes non alphabétisées; -Insuffisance des infrastructures scolaire -Manque des activités spécifiques pour les jeunes;	-Sensibilisation de la population sur les enjeux de l'éducation et de l'alphabétisation; -Construction des infrastructures scolaires et des centres d'alphabétisation; - Facilité l'accès aux activités spécifiques pour les jeunes
Économie	-Faible pouvoir d'achat; -Destruction des produits de récolte par l'incendie et les insectes; -Difficultés d'écoulement des produits agricoles	-Diversification des activités génératrices de revenu; -Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles
Affaires sociales et genre	-Manque des activités génératrices pour les personnes vulnérables; -Persistance de la malnutrition des enfants; Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	-Création des AGR pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées; - Amélioration la situation nutritionnelle des enfants; -Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
Gouvernance-Paix - Sécurité	-Conflit agriculteurs-Eleveurs	- Organisation des cadres de concertation, règlement et respect des couloirs

IV- Projets de développement sur la durée du plan

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Ce choix est guidé par le bilan de la mise en œuvre du 1er PDL et la capacité organisationnelle et financière des porteurs des projets. Le tableau ci-dessous présente par domaine les projets retenus par la population pour les 4 années à venir.

4.1. Domaine : Environnement et GRN					
Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Debut probable
1-Elaboration des 5 conventions de gestion des ressources naturelles	Ngatar, Keteltek, Saffaye, Torbiguine, Yess,	ADC	5,000,000	500,000	2014
2-Construction des 10 seuils d'épandage	Ouadi Djilngaye Djelfé, Ouadi Malam, Ouadi Rabdjan, Ouadi Safaye, Ouadi Ilwane, Ouadi Doulbarid, Ouadi Mandafana et Ouadi Atilo	ADC/Groupements	10,000,000	5,000,000	2016
3-Construction des 60 000 ml de cordons pierreux	Canton	ADC/Groupements	15,000,000	1,500,000	2014
4-Construction des 2000 foyers améliorés	Canton	ADC/Population	1,000,000	200,000	2016
5-Production des 12000 plants et plantation des haies vives	Saffaye, Yess, Ngatar et Keteltek	ADC/Population	8,000,000	1,000,000	2014
TOTAL			39,000,000	8,200,000	

4.2. Domaine : Agriculture et Élevage					
Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	promoteur	cout	Disponibilité financière	Début probable
1-Acquisition des 500 houes occidentales et 100 semoirs	canton	Groupements	10,000,000	1,000,000	2016
2-Construction des 30 puits maraîchers équipés de motopompes	villages	Groupements	60,000,000	6,000,000	2016
3-Formation 200 personnes sur les techniques culturales	villages	Groupements	5,000,000	500,000	2015
4- Construction d'un parc de vaccination	Anfar	Groupements	5,000,000	500,000	2014
5-Formation des 160 auxiliaires d'élevage	Canton	Population	4,000,000	400,000	2014
6-Creusage des 9 mares	Doulbarit, Djarit, Elwan, Koudouk Taytouk, KadaraAnfar, Nakhhal et Torbiguine	ADC /Population	5,000,000	500,000	2015
TOTAL			89,000,000	8,900,000	

4.3. Domaine: Santé/Assainissement					
Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité	Début
				financière	probable
1-Construction d'un centre de santé	Torbouguine	COSAN/ADC	30,000,000	3,000,000	2016
2-Formation des 60 accoucheuses traditionnelles	Tout le canton	COSAN/ADC	3,000,000	300,000	2016
3- Construction d'un logement des infirmiers	Doulbarid	COSAN/COGES	5,000,000	1,000,000	2015
4-Installation des 5 forages	Yess, Mandafana, Secheresse, Djarkane, Djarwa,	Population	12,000,000	1,200,000	2017
TOTAL			50,000,000	5,500,000	

4.4. Domaine: Éducation-Jeunesse-Culture-Sport					
Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début Probable
1-Sensibilisation de 3000 personnes sur les enjeux de l'éducation et de l'alphabétisation	Tous les villages	APE et population		1,000,000	2014
2-Construction des 8 écoles	Mandafana,N'gatar, Anfar ,Ernemelek, Keteltek, Safaye, Mougning et Erté	APE et Population,	90,000,000	10,000,000	2016
3-Construction des 5 centres d'alphabétisation	Mandafana,N'gatar, Torbiguine,Anfar et Makarbo	APE et Population,	10,000,000	1,000,000	2015
4-Construction des 5 logements des enseignants	Nakhal, Arkou, Atilo, Doulbarit, Tarbaka	ADC	10,000,000	1,000,000	2016
5. Construction d'un logement des élèves	Abéché	ADC/APE	5,000,000	1,000,000	2017
TOTAL			115,000,000	14,000,000	

4.5. Domaine: Économie					
Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début
1- Appui à la création des activités génératrices de revenu pour 20 groupements des femmes	Canton	Groupements	10,000,000	1,000,000	2014
2-Construction des 8 magasins de stockage	Mandafana, Erté, Ngatar, Ilwan, ArkouArbodji, Safaye, Nakhal, Kourbon	CGE et Population,	40,000,000	4,000,000	2016
3-Aménagement des 40 km de pistes rurales	Doulbarid-Torbouguine, Torbouguine-Abeché	Population	2,000,000	500,000	2015
TOTAL			52,000,000	5,500,000	

4.6. Domaine: Affaire Sociale et Genre					
Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Debut probable
1- Facilité l'accès à 30 personnes vulnérables aux AGR	Tous les villages	Groupements des jeunes et des femmes	10,000,000	1,000,000	2014
2- Sensibilisation de 200 personnes sur la malnutrition des enfants	Tous les villages	ADC/Groupements	1,000,000	500,000	2016
3-Sensibilisation information des 120 jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA	Tous les villages	ADC/Groupements	1,000,000	500,000	2015
TOTAL			12,000,000	2,000,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité					
Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation de 5 réunions de sensibilisation pour la cohabitation agriculteurs et éleveurs	Canton	Chef de canton		500,000	2014
TOTAL				500 000	

4.8 Budget Global du PDL

N°	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Environnement et gestion des ressources naturelles	39,000,000	8,200,000
2	Agriculture et élevage	89,000,000	8,900,000
3	Santé eau et Assainissement	50,000,000	5,500,000
4	Education-Jeunesse-culture-Sport	111,000,000	1,400,000
5	Economie	52,000,000	5,500,000
6	Affaire sociale et genre	12,000,000	2,000,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	-	1,000,000
TOTAL GENERAL		353,000,000	32,500,000

V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socio-économique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, ristournes coton, activités communautaires, ...); pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiennent périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte de fonds qu'en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fonds par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1 Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers ses démembrements techniques dans la sous-préfecture, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus. Cette structure est relayée dans le canton par l'Association de Développement Cantonal. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2^{ème} année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4^{ème} année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

5.3. Planning annuel de travail

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation novembre 2013-Octobre 2014											
					N	D	J	F	M	A	M	J	J	O		
Domiane Environnement et gestion des ressources naturelles																
1	Elaboration des conventions de gestion des ressources naturelles	2	Torbiguine, Saffaye	CDC												
2	Construction des cordons pierreux	600 ml	Villages	CDC												
Domaine Agriculture et Elevage																
3	Formation personnes sur les techniques culturales	1	Villages	ADC												
4	Formation des auxiliaires d'élevage	1	Villages	ADC												
Domaine Santé et Assainissement																
5	Formation des accoucheuses traditionnelles	1	Villages	ADC												
Domaine Education- Jeunesse-Culture- Sport																
6	Sensibilisation de la population sur les enjeux de l'éducation et de l'alphabétisation	1	Villages	ADC												
Domaine économie																
7	Création des activités génératrices de revenu		Villages	Groupements												
8	Aménagement des pistes	1	Torbiguine- Abéché	Population												
Domaine Affaires sociales et Genre																
9	Sensibilisation de la population sur la malnutrition des enfants	1	Villages	COSAN												
10	Sensibilisation information des jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA	1	Villages	ADC												
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité																
11	Concertation, règlement pacifique des conflits et respect des couloirs	1	Canton	Chef de canton, chef de villages												

Conclusion

L'élaboration d'un Plan de Développement Local est une approche de développement à la base prônée par le gouvernement et la plupart des partenaires au développement. Elaboré en 2005 et révisé en 2008 pour une période de 3 ans, la révision du PDL du canton Khachim Al Wadi a permis nous la population du canton de faire le bilan général de la mise en œuvre du précédant PDL, de connaître les difficultés rencontrées, les leçons tirées et rectifier le tire dans la mise en œuvre de l'actuel PDL. Notre engagement durant le processus de la révision à travers la participation active des différentes catégories sociales montre que les projets formulés seront portés par nous tous afin d'améliorer nos conditions de vie socio-économique. Le PDL est certes révisé mais pour qu'il vive, la population devons d'abord compter sur notre propre capacité mobilisation avant de tendre la main aux partenaires de développement

VI. ANNEXES

6.1 Procès verbal de l'assemblée générale cantonale de lancement du processus d'actualisation du PDL

L'an deux mille treize et le dix neuf février a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Torbouguine, canton Khachimal wadi, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouadda, groupant le sous préfet d'Abéché rural, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 183 personnes dont 86 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'actualisation retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introduction exprimé sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h15mn

Fait à Torbouguine ; le 19 février 2013

6.2. Procès-verbal de l'assemblée générale

L'an deux mille treize et le 19 février à 9h 30mn, s'est tenu au village Torbouguine dans le canton Khachimal wadi sous préfecture d'Abéché rural, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

- Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;
- Restauration du CDC ;
- Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

- Président d'honneur : Mahamat Adam, chef de canton Khachimal Wadi

1. Président : Hissein Yakhoub
2. Vice Président : Amine Oumar
3. Trésorier : Al hadj Doutoum Mahamat
4. Trésorier Adjoint : Haoua Khazine
5. Secrétaire général : Hissein Mahamat Abdoullaye
6. Secrétaire Adjoint : Ahamat Ali
7. Commissaire au compte : Alio Hamit
8. Commissaire au compte Adjoint : Amine Youssouf Abdou
9. Chargé de matériels : Hissein Mahamat Djawid
10. Chargé de matériels Adjoint : Bachar Adam
11. 1^{er} Conseiller : Santene Saleh
12. 2^{ème} Conseiller : Habib Amine

3^{ème} Conseiller : Abderamane Issakha Chekhadine

Le chef de canton en est le président d'honneur

Le CDD est restructuré comme suit :

- Hissein Yakhoub
- Amine Oumar
- Alhadj Doutoum
- Haoua Khazine
- Hissein Mahamat

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 16heurs 30munites Générale.

Fait à Torbouguine ; le 19 février 2013

L'Assemblée Générale

6.3. Procès verbal de l'assemblée générale cantonale d'information et de sensibilisation

L'an deux mille treize et le quatre janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Torbouguine, canton Khachimal wadi, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouaddaï, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 271 personnes dont 116 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son encrage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décide alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 17h 00mn

Fait à Torbouguine ; le 04 janvier 2013

6.4. Procès verbal de l'assemblée générale cantonale de diagnostic participatif

L'an deux mille treize et le vingt neuf janvier a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Torbouguine, canton Khachimal wadi, sous préfecture d'Abéché rural département de Ouara région du Ouaddaï. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 258 personnes dont 109 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles(GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrit a l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participant présent a l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée a 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Torbouguine ; le 29 janvier 2013

6.5. Liste des délégués des commissions thématiques

Commission : Gestion des ressources naturelles

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Ahmat Hassan	Président	Keteltek
02	Hassan Yakhoub	Secrétaire	Mokorbo
03	Hissein Mht Djouid	Participant	Tarbaka
04	Abdoulaye Adam	Participant	Torbouguine
05	Ibrahim Mht	Participant	Torbouguine
06	Tahir Ali	Participant	Nakhal
07	Hassan Saleh	Participant	Torbouguine
08	Mht Zakaria	Participant	Tarbaka
09	Adam Hissein	Participant	Daikone

○ Commission : Éducation- culture-jeunesse - sport

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Abdramane Issakha	Président	Ngatar
02	Abakar Mht	Secrétaire	Arboudji
03	Ahmat Ali	Participant	Keteltek
04	FadoulMougaddam	Participant	Ilwane
05	YounoussSaboune	Participant	Torbouguine
06	Ismail Adam	Participant	Ilwane
07	Abdelkerim Adam	Participant	

○ **Commission : Santé et assainissement**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Adam Abdelsamad	Président	Mokorbo
02	Habib Amine	Secrétaire	Mandafana
03	Adam Ibrahim	Participant	Kourbong
04	Tidjani Makki	Participant	Torbouguine
05	Ibrahim Hissein Yakhoub	Participant	
06	Adam Issakh	Participant	
07	Adam Bourma	Participant	Kaddara
08	Adam Abdoulaye Adam	Participant	Torbouguine

Commission : Economie

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Alhadj Doutoum	Président	Nakhal
02	Fadoul Saad	Secrétaire	Djarwa
03	Yakhoub Souleymane	Participant	Baggarine
04	Adam Mht	Participant	Torbouguine
05	Matar Bahar	Participant	Ernemelek
06	Adam Hassan	Participant	Tabarka
07	Adam Mht	Participant	Torbouguine
08	Mahmoud Issakha	Participant	Mandafana
09	Annour Issa	Participant	Terkemé
10	Khalil Ibrahim	Participant	Arkou

○ **Commission : Affaire social et genre**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	BechirAdam	Président	Torbouguine

02	Amine Oumar	Secrétaire	Djarwa
03	Abdoulaye Sabour	Participant	
04	Yakhoub Hissein Adam	Participant	
05	AbdassalamWalda	Participant	Hiléchené
06	Arabi Ali	Participant	Torbouguine
07	Yakhoub Khalil	Participant	

o **Commission : Agriculture et élevage**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Haroun Ibrahim	Président	Torbouguine
02	Hissein Mht	Secrétaire	Arkou
03	Issakha Yakhoub	Participant	Torbouguine
04	Youssef Mht	Participant	Mokorbo
05	Nouradine Mht Ali	Participant	Atilo
06	Mht Issakha	Participant	Torbouguine
07	Ahmat Saleh	Participant	Dom

o **Commission : Sécurité- Paix - Gouvernance**

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Villages
01	Mht Issakha	Président	Torbouguine
02	Yakhoub Ali	Secrétaire	Erté
03	Abdelkerim Adam	Participant	Djarkane
04	Mht Matar	Participant	
05	Djibrine Ibrahim	Participant	Ernemelek
06	Oumar Mht	Participant	Torbouguine
07	Mht Bahar	Participant	Doubarid

6.6. Procès verbal de l'atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets prioritaires

L'an deux mille treize et le vingt deux février a eu lieu s'est tenu au village Torbouguine, canton Khachimal wadi, sous préfecture d'Abéché rural, département de Ouara région du Ouaddaï. Un atelier de priorisation et d'adoption des projets prioritaires. En présences du chef de canton, chefs des villages, des représentants des groupements, des associations, des ONG et des chefs des services techniques déconcentré de l'état. Y ont pris part à cet atelier 139 personnes dont 19 femmes

L'atelier a pour ordre du jour :

L'établissement de la liste des projets prioritaires sur la base de la liste de projets issus de la synthèse des travaux des commissions thématiques.

A l'ouverture de l'atelier le modérateur a fait un rappel des orientations et des objectifs de développement définis, L'expert1 a exposé les différents tableaux de synthèses portant sur les projets priorisés des groupes des villages.

Après avoir fait un rappel sur les orientations, les objectif de développement et exposé les différents tableaux de synthèses des projets. Un processus de sélections a été fait par l'utilisation des critères précis et transparents à la lumière des ressources financière disponible et à l'objectif stratégique. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu, qui est le suivant :

- Sur le domaine de l'environnement :
 1. Elaboration 2 conventions locale des gestions des ressources naturelles ;
 2. Formation des 200 femmes sur les techniques de construction du foyer amélioré ;
 3. Production et plantation de 20 000 plantes.
- Sur le domaine de l'agriculture :
 1. Construction de 20 seuils d'épandages ;
 2. Construction des 25 000 m linéaires des cordons pierreux ;
 3. Acquisition de 300 houes occidentales et 100 semoirs ;
 4. Creusages des mares.
- Sur le domaine de la santé et assainissement :
 1. La construction de 1 centre de santé ;
 2. La formation de 40 accoucheuses traditionnelles ;
 3. La sensibilisation des 600 femmes pour les visites prénatales ;
 4. La construction de 12 forages.
- Sur le domaine de l'économie
 1. Octroi des crédits aux groupements
 2. La construction des 8 magasins de stockage ;
 3. L'aménagement des 60 km de piste inter villages.
- Sur le domaine de l'éducation – culture – jeunesse – sport :
 1. La construction des 6 écoles ;
 2. La construction de 2 terrains de foot ;
 3. La construction de 2 logements des enseignants ;
 4. La formation des jeunes sur la couture, la menuiserie et la maçonnerie.
- Sur le domaine des affaires sociales et genre :
 1. Assistance aux personnes vulnérables ;
 2. Création d'un centre d'apprentissage pour les jeunes et les femmes ;
- Sur le domaine de gouvernance-paix-sécurité :
 1. Sensibilisation pour une cohabitation pacifique entre éleveur et agriculteur ;
 2. Mise en place des conventions de gestion des points d'eau.

Un long débat en est suivi sur les propositions des projets retenus, qui en est dégagé une large unanimité des participants à l'atelier.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 15h15mn
Fait à Torbougouine ; le 22 février 2013

6.7. Procès verbal de l'atelier de validation du PDL au niveau cantonal

L'an deux mille treize et le six septembre à 09h 00 mn, s'est tenu une réunion avec le membre de CCD au niveau du village Torbouguine, canton Khachimal wadi, Sous-préfecture d'Abéché rural département de Ouara, région du Ouaddai.

L'ordre du jour est :

- ✓ Validation du PDL au niveau Cantonal

Après avoir lu le contenu du PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC quelques chefs des villages.

Quelques observations ont été faites par les participants qui sont entre autre :

- **Au niveau des infrastructures hydro agricole :**
 - Les mares artificielle certains villages ne sont pas dénombrés, il s'agit de : Daykon ; Keteltek; Hilé Chéné ; Safaye ; Trya ; Kourbong ; Tara ; Attachané ; Karmanda ; Dabangat.
- **Au niveau des projets prioritaires pour le développement :**
 - Sur le domaine de l'agriculture et élevage : le creusage des mares pastorale à Doulbarite, Tchakara, djali, Ilwane, Koundi, kadara, Anfar, Nakhal et Torbouguine.
 - Sur le domaine de gouvernance, paix et sécurité : le règlement des conflits entre agriculteur et agriculteur
 - Sur le domaine de l'éducation- Jeunesse-culture-sport : la construction de centre culturel à : Doulbarite mokorbo, Mandafana et Makarbo ; la construction d'un logement des élèves à Abéché.
 - Sur le domaine de l'économie : La construction d'un magasin de stockage à N'gatar, Safaye Anfar Arkou et Kourbong ; la formation des structure organisationnel locale.
 - Sur le domaine de l'environnement : la réfection des barrages et seuils d'épandages de : Tarbaka et Makarbo.

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur les observations et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à la réunion, la séance a été levée à 16heurs 00munites.

Fait à Torbouguine le 06 septembre 2013

L'Assemblée Générale

6.8. Listes des Organisations modernes

N°	Villages	Groupements	Date de création	Types			Reconnue		Domaine d'activités
				M	F	Mx	Oui	Non	
1	Tarbaka	Doul al-watan	2007			X	X		AGR
2		Man-dame algoula	2010			X	X		Agriculture, Elevage
3		Khachm al wadi	2005			X	X		AGR
4		Izalbadour	2011			X	X		Agriculture, Elevage
5		Al-haye	2010				X		Menuiserie
6	Ngatar	Al heigman	2008	X				X	Culture pluviale
7		Reheda	2007			x	x		Agriculture Elevage
8		Alnadja	2005		X			X	Agriculture Elevage
9		Ramra	2004		x			x	Agriculture
10	Agroub	Ambassatna	2008			x	x		Agriculture
11	Akkar	Darassalam, Al-na	2000			x	x		Agriculture
12	Anfar	Rede	2007			x	x		Agriculture
13	Lobodo	Al-nassour	1999			x	x		Agriculture
14	Nakhal	Nil al-istifak	1999	X			X		Agriculture
15		Ouara	1999	X			X		Agriculture
16		Rado	1999	X			X		Agriculture
17		Ardalhabaib	1999		X		X		Agriculture
18		Dar-saada	1999		X		X		Agriculture
19		Amdjamena	1999		X		X		Agriculture
20		Torbouguine 1	Mandagache	1999			X	X	
21	Hayatnassir		1999		X		X		Agriculture
22	Moukatafa		1999		x		X		Agriculture
23	Moussaada		1999	x			X		Agriculture
24	Dar-Naim		1999			x	x		Agriculture
25	Torbouguine 2	Mahana	2005			X	X		Agriculture
26		Batounkhala	2005			X	X		Agriculture
27		Arbountingué	2006			X	X		Agriculture
28		Mandacecha	2005		x		X		Agriculture
29	Saffaye	Salama	2002	x			X		Embouche bovine
30		Ridina	2002		x		x		Embouche ovine
31	Latadji	Barakat				X	X		Agriculture

32		Abkar				X	X		Agriculture		
33		Taytroum				X	X		Agriculture		
34		Moulari				X	x		Agriculture		
35	Mokorbo	Ridina	1989	x			X		Agriculture		
36		Hanana			x		X		Agriculture		
37		Salam					X	X	Agriculture		
39	Doukourra	Darassalam					X	X	Agriculture		
40		Ndjamen					X	X	Agriculture		
41	Djari I	Mardjane ,Moulari	2002	x				X	Agriculture		
42			2002			x			x	Agriculture	
43	Trey	Adallah	2001	x				X	Agriculture		
44		Barakat	2001			x			x	Agriculture	
45	Erté	Nouralwatan	1998	x				X	Agriculture		
46		Liguina	1998			x			X	Agriculture	
47		Al-mahanna	1999				x		x	Agriculture	
48	Mougnine	Salam	1989	X				X		Agriculture	
49		Douliguina	1989	X					X	Agriculture	
50		Ridina	1989	x					X	Agriculture	
51		Hanana					x			x	Agriculture
52	Arkou	Al Itihad	2004	X					X	Agriculture	
53		Arakoum	2004			X					Agriculture
54		Halaouta Red	2004					X	X		Agriculture
55	Djarwa	Al Moustakhal	2008	X					X		Agriculture
56		Darassalam	2008	X					X		Agriculture
57	Mandafana	Al Habaïb	2013	X						X	Agriculture
58		Djoumla	2006	X					X		Agriculture
59		Al Istifak	2006			X			X		Agriculture
60		Afrah	2006			X			X		Agriculture
61	Atilo	Annassour	2010	X					X		Agriculture
62		Moustakhal	2006	X					X		Agriculture
63		Bir Dilep	2006	X					X		Agriculture
64		Touniss	2006	X					X		Agriculture
65	Kadara	Al Takhadoum	2006	X					X		Agriculture
66		Babal Kher	2006	X					X		Agriculture
67		Djalabia	2006			X			X		Agriculture
68		Al Djazira	2011			X			X		Agriculture
69	Yess	Abzenabaye	2006				X	X			Agriculture
70	Keteltek	Moulari	2004	X					X		Agriculture
71		Bir Djedid	2005			X			X		Agriculture
72	Ernimelek	AlTakhadoum	2001			X			X		Agriculture